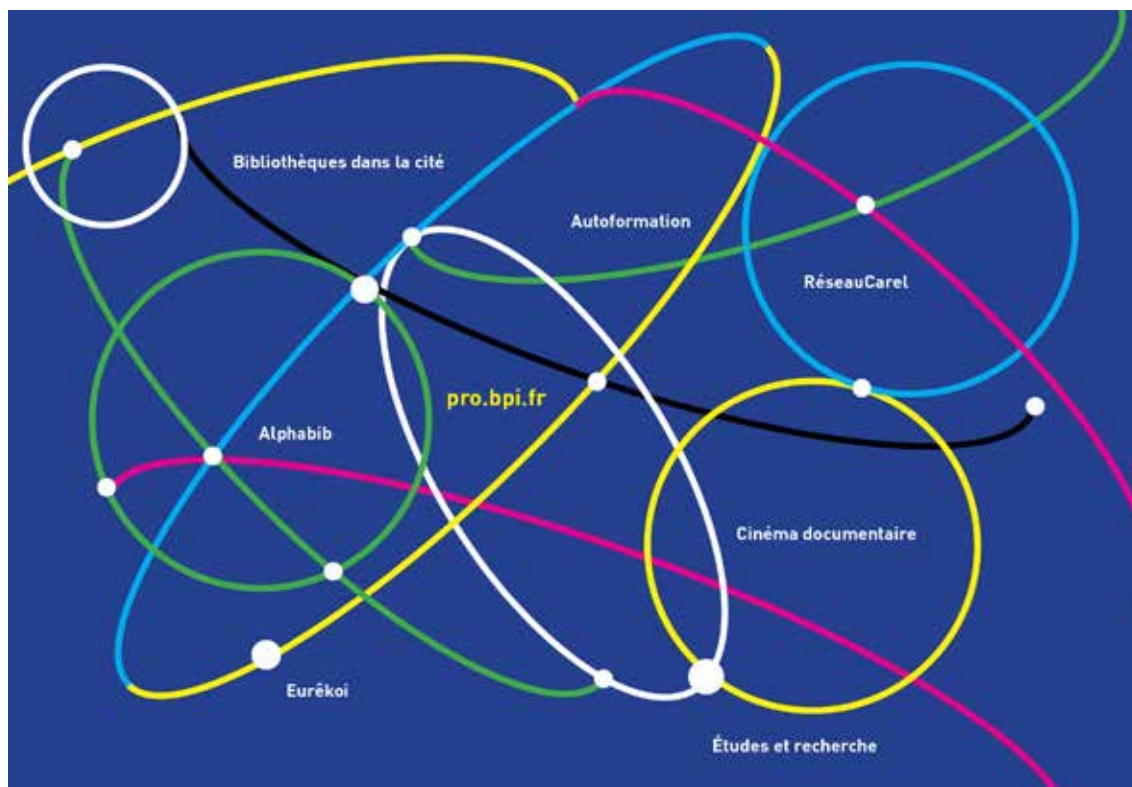


# La coopération nationale et internationale



La constellation des services coopérateurs de la Bpi

La Délégation à la coopération nationale et internationale assure une mission de conseil et d'appui auprès de la direction de la Bpi, à laquelle elle est directement rattachée, dans la définition et la mise en œuvre d'une politique de coopération avec les bibliothèques françaises et étrangères, ainsi qu'avec divers organismes œuvrant dans le champ de la lecture publique.

## La Bpi, opérateur national

Sur le plan national, la Délégation intervient directement :

- ▶ en animant le débat professionnel sur la question du partage des savoirs et du rôle des bibliothèques dans la cohésion sociale,
- ▶ en soutenant l'activité de l'association Réseau Carel afin de développer les ressources numériques dans les bibliothèques publiques,
- ▶ en assurant un rôle de veille quant à l'évolution des bibliothèques françaises et étrangères, et plus spécialement quant à leurs attentes en matière de coopération.

D'autre part, elle a une mission transversale de coordination des actions de coopération menées par plusieurs services de la Bpi (Cinéma pour le catalogue national des films documentaires, Lecture-Handicap, Webmagazine pour Eurékoï, Autoformation pour l'expérimentation de l'accès à distance à des ressources électroniques en autoformation, Études et recherche). Elle peut également ponctuellement accompagner ou initier des actions de coopération sur des sujets d'expertise de services de la bibliothèque (production de contenu pour les portails des bibliothèques, ateliers de conversation, par exemple).

La coopération nationale est structurée dans le cadre d'un Conseil de coopération qui s'appuie sur des convergences globales. Celui-ci a intégré trois nouvelles bibliothèques en 2018 (Lyon, Nancy et Paris) et rassemble aujourd'hui 19 bibliothèques municipales ou intercommunales, et 2 bibliothèques départementales ayant signé des conventions de coopération globale avec la Bpi, ainsi que l'association Réseau Carel liée par convention à la Bpi (voir ci-dessous), l'ENSSIB, la Ville de Paris et 4 associations professionnelles (ABF, ABD, ADBGV et la FILL). Il permet une consultation des partenaires de la Bpi sur les actions de coopération, et le Service du Livre et de la Lecture y assiste.

Le Conseil de coopération s'est réuni le 26 juin 2018, la deuxième réunion annuelle ayant été décalée en janvier 2019.

Membres du Conseil de coopération :

- Bibliothèque municipale Mériadeck - Bordeaux
- Bibliothèques de Brest
- Médiathèque départementale du Cantal
- BEI - Bibliothèque d'Etude et d'Information - Cergy-Pontoise
- Bibliothèques et médiathèques - Clermont Communauté
- Bibliothèques municipales de Grenoble
- Bibliothèque francophone multimédia de Limoges
- Bibliothèque municipale de Lyon
- Bibliothèques de Marseille
- Réseau des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole
- Bibliothèques de Nancy
- Bibliothèques de Paris
- Bibliothèque de Reims
- Bibliothèque de Rennes métropole, Les Champs libres
- Médiathèques de Strasbourg
- Bibliothèque de Toulouse - Réseau
- Médiathèque du Grand Troyes
- Bibliothèque départementale du Val d'Oise
- ABD - Association des bibliothécaires départementaux
- ABF - Association des Bibliothécaires de France
- ADBGV - Association des Directeurs de Bibliothèques municipales et intercommunales des Grandes Villes de France
- ENSSIB - Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques - Lyon
- FILL - Fédération interrégionale du livre et de la lecture
- Réseau Carel
- SLL - Service du Livre et de la Lecture

Ces conseils permettent de présenter les actions de coopération menées par la Bpi, de faire des bilans et d'envisager les évolutions des formes de coopération (envisager davantage de temps de séminaires et mettre en place des échanges de professionnels à partir de 2019 par exemple). Ils ont aussi pour objectif de donner la parole aux bibliothèques territoriales et aux associations professionnelles, pour favoriser les échanges de pratiques et d'expériences, et les débats entre les membres du Conseil de coopération. Ainsi ont été présentés la réorganisation territoriale de Lyon métropole et ses impacts sur la structuration du réseau, et ou le projet de construction de la future grande bibliothèque de Clermont-Ferrand. Le Service du Livre et de la Lecture a pu expliciter la réforme du droit d'auteur en faveur des personnes handicapées, défendre en détail son plan bibliothèque et contextualiser l'ensemble du travail réalisé pour l'éducation aux médias et à l'information.

Les comptes rendus de ces réunions sont en ligne sur Bpi-pro. Outre ces conventions globales, la coopération nationale s'appuie sur des initiatives thématiques dans les domaines d'excellence de la Bpi, et crée des partenariats par projets, regroupant plus de 1000 bibliothèques du territoire.

### **Le développement des ressources numériques : le Réseau CAREL**

La Bpi soutient activement le fonctionnement et le développement de l'association Réseau Carel (Coopération pour l'Accès aux Ressources numériques en bibliothèques).

Dans le cadre d'une convention de prestation de service à titre gratuit, la Bpi affecte 1 emploi équivalent temps plein au soutien du Réseau Carrel à l'association Réseau Carel. Au sein de la Bpi, ces tâches sont partagées entre le service Ressources électroniques et la Délégation à la coopération.

La Bpi est membre du Conseil d'administration de l'association et participe à tous les groupes de travail thématiques.

À la fin de l'année 2018, 397 collectivités territoriales étaient adhérentes du Réseau Carel.

### **Des négociations adossées aux groupes thématiques**

Les négociations, qui se complexifient dans un contexte budgétaire tendu, s'adossent désormais de plus en plus sur les groupes de travail thématiques de l'association.

L'unique négociatrice du Réseau Carel participe à chaque réunion des groupes de travail (en 2018 : livre numérique, presse, autoformation), auxquels participent aussi 4 agents de la Bpi. La négociatrice s'appuie sur leurs travaux pour évaluer les nouvelles offres et recueillir l'avis des groupes sur des changements de modèles tarifaires importants afin de préparer les présentations et les votes en CA ou en bureau Carel.

Ce travail de négociation se mène en flux constant et soutenu tout au long de l'année et au fil de l'eau, mais avec 2 pics, en juin et novembre, correspondant à des échéances pour les gestionnaires et éditeurs numériques.

Un désherbage des ressources qui n'étaient plus négociées a été instruit et opéré parallèlement. Les problématiques centrales des négociations portent sur les questions tarifaires et leur environnement : modèle économique de l'éditeur, choix du critère qui commande les tranches tarifaires, variation des augmentations. Elles s'élargissent cependant bien au-delà, pour prendre dans beaucoup de cas la forme de co-construction d'offres. Les points d'attention particuliers concernent autant la sphère technique (accès authentifiés distants, fédération, regroupement de plateformes) que celle des contenus (type de documents demandés, formation et autres services associés) et des usages (ergonomie, statistiques, information et médiation).

## Les actions de la négociatrice Carel auprès des adhérents

Les interactions de la négociatrice avec les adhérents tendent à des demandes moins nombreuses, mais plus complexes et plus spécialisées : elles portent de plus en plus fréquemment sur des problématiques et moins sur des questions factuelles d'information. En cela, le cheminement des réponses devient plus circulaire que descendant, et conduit à une sollicitation accrue du réseau.

Une enquête ponctuelle d'usages a permis de faire un état des lieux sur une thématique d'actualité en 2018 (la presse en ligne), comme cela avait été le cas pour la vidéo à distance en 2017.

Les échanges avec les adhérents sont par ailleurs nourris par des rencontres directes, lors des rendez-vous réguliers de l'association (réunions des groupes de travail, journée annuelle d'échanges, CA et AG) et lors du congrès de l'ABF, qui en constitue un temps fort.

La journée d'échanges du Réseau Carel autour de la presse en ligne s'est tenue le 16 octobre 2018 à la Bpi et a été introduite par la négociatrice, qui présentait un panorama de ce secteur, avant de se conclure par un salon des éditeurs labélisés Carel, porté par la négociatrice. Elle a réuni 95 participants.

### Indicateurs 2018 et années précédentes (les indicateurs retenus sont surlignés en bleu)

	2014	2015	2016 *	2017	2018
Nombre d'offres Carel affichées sur site	73	79	82	73	80
Nombre total de négociations sur l'année	51	49	28	75	58
Nombre de négociations validées	25	40	21	56	43
dont nombre de négociations nouvelles	7	10	8	6	9
dont nombre de négociations mises à jour	18	30	20	50	34
dont nombre de négociations en cours ou à poursuivre	26	9	7	19	15
Nombre de billets de blogs sur site Carel	8	12	2	14	14
Nombre de rdv/contacts éditeurs (présentiels ou non)	45	30	21	85	59
Nombre de contacts adhérents	70	90	155	236	57
Nombre d'interventions extérieures	5	3	1	1	0
Nombre de journée d'échanges Carel	1	1	2 *	1	1
	Autoformation 85 participants	Livre numérique 120 participants	PNB mars 2016 123 participants * Accessibilité à destination des éditeurs — novembre 2016 26 participants	Musique Mai 2018 105 inscrits 95 participants	Presse en ligne Octobre 2018 119 inscrits 92 participants
Enquête qualitative	/	1109 répondants	/	/	/

\* La vacance du poste de négociateur Carel pendant 6 mois en 2016 (avril-septembre) explique la baisse.

## Études et recherche

### ► Programmes de recherche nationaux

Programme de recherche 2016-2017 : Les bibliothèques dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Programme de recherche réalisé en collaboration avec le Service du Livre et de Lecture (SLL-DGMIC), le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et confié au Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc).

Direction scientifique : Christophe Evans (Bpi). Comité de pilotage : Muriel Amar (SER-Bpi), Thierry Claerr (SLL-DGMIC), Jean-Arthur Creff (Bpi), Chantal Ferreux (ABF-BM de Chenôve), Françoise Legendre (IGB), Stéphan Ludot (CGET), Cécile v (OLP-DGMIC).

À la demande du SLL-DGMIC au printemps 2016, le programme de recherche 2016-2017 de la Bpi a été consacré aux bibliothèques publiques et aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (près de 1 300 quartiers identifiés en France Métropolitaine). Le CGET apporte une contribution financière à l'étude sous forme de subvention. L'enquête, confiée au Crédoc à la fin de l'année 2016, a été réalisée en 2 vagues : une enquête quantitative par questionnaire au printemps 2017 auprès de bibliothèques identifiées comme étant situées dans ou à moins de 500 m d'un quartier prioritaire (203 questionnaires produits correspondant à 347 lieux de lecture), une enquête qualitative conduite sur 5 sites et terminée au printemps 2018 (à Reims, Pantin, Roubaix, Rouvroy et Vaulx-en-Velin) s'adressant notamment aux équipes des bibliothèques, aux élus, aux partenaires ainsi qu'aux usagers et non usagers des bibliothèques et destinée notamment à explorer la question des contextes d'offre, celle des stratégies mises en œuvre à l'endroit des populations résidant en quartier prioritaire, et les modalités d'appropriation de l'offre par les populations. Une synthèse générale de l'étude est en cours de production.

### ► Programme de recherche 2018 : La valeur socio-économique des bibliothèques publiques

Programme de recherche réalisé en collaboration avec le Service du Livre et de la Lecture (SLL-DGMIC) et confié au Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE-Université de Lille) via un contrat de recherche de 30 mois.

Direction scientifique : Agnès Vigué-Camus (Bpi). Comité de pilotage pour la phase de démarrage : Muriel Amar (Bpi), Quentin Auffret (SLL-DGMIC), Christophe Evans (Bpi), Cécile Quéffelec (OLP-DGMIC).

À la demande du SLL-DGMIC, le programme de recherche 2018 de la Bpi est consacré au 3<sup>e</sup> volet de l'étude nationale sur la valeur et les impacts des bibliothèques publiques, et porte sur la question de la valeur économique et sociale des bibliothèques. La recherche, qui doit durer 30 mois, placée sous la direction de Florence Jany-Catrice — économiste, professeur des universités, membre de l'Institut universitaire de France —, est amorcée par la remise d'un mémoire méthodologique à la fin de l'année 2018. À noter : le programme de recherche 2019 de la Bpi poursuivra le programme entamé en 2018, il sera pour sa part plus spécifiquement consacré à la mise en œuvre d'une enquête quantitative portant sur la valeur économique que les usagers attribuent aux bibliothèques municipales.

### ► Collaborations diverses

– Convention de recherche avec Joëlle Le Marec, Groupe de recherches interdisciplinaires sur les processus d'information et de communication (Gripic) au Centre d'Études Littéraires et Scientifiques Appliquées (Celsa) et Little Big Men (Pierre Lamarque, anthropologue). Ouvrage en préparation avec la Bibliothèque nationale de France (Délégation à la stratégie et à la recherche) : *La bibliothèque comme milieu de vie. Pratiques d'études et conditions de précarité*.

– Convention de recherche établie avec Dana Diminescu, Quentin Lobbé et Pierre Senelart (ParisTech) : une étude des logs de consultation d'Internet à la Bpi. Synthèse Phase 2 à paraître.

– Convention de recherche avec le Centre Max Weber (Ens de Lyon) pour une étude exploratoire intitulée « Représentations et pratiques des jeunes adultes en matière de lecture ». Responsables scientifiques : Christine Détrez et Elodie Hommel.

► **Manifestations organisées par le service Études et Recherche**

- 31 mai 2018 : Présentation d'ouvrage et débat autour de la publication *Des tweets et des likes en bibliothèques. Enquêtes sur la présence des bibliothèques sur les réseaux sociaux numériques*. Débat organisé dans le cadre du cycle *Carrefours de l'information* à la fondation Gulbenkian-Paris avec Isabelle Degrange, Marie-Paule Doncque, Christophe Evans, Benjamin Guichard, Geneviève de Maupeou, Cécile Touitou et Louis Wiart.
- 19 juin 2018 : « Actualité de la recherche dans les bibliothèques<sup>2</sup> », journée d'étude annuelle organisée en Petite Salle du Centre Pompidou par la Bpi en collaboration avec l'Enssib : Actualité de la recherche en bibliothèque. Cette rencontre annuelle est l'occasion de rendre compte publiquement des travaux réalisés à la Bpi ou accompagnés par la Bpi et de donner la parole aux élèves conservateurs d'État de l'Enssib pour exposer leurs travaux réalisés dans le cadre de leur mémoire d'étude de fin d'année. Elle a réuni 98 participants.

► **Interventions au titre de la coopération**

- 28 et 29 janvier, Toulouse, BM José Cabanis : journée d'étude organisée avec l'ABF, la BM de Toulouse et la Bpi (« Bibliothèques jeunesse »), participation à l'atelier de design de service et animation de la table ronde avec Sylvie Octobre et Sonia de Leusse Le Guillou.
- 8 juin, La Rochelle (en visio-conférence depuis Paris), congrès de l'ABF : intervention dans une session consacrée aux études d'impact.
- 15 juin, Pont-Sainte-Maxence, MDO (Médiathèque départementale de l'Oise) : séminaire sur la lecture publique, intervention sur les études d'impact.
- 3 juillet, Bpi, Mardi de l'info : présentation des résultats de l'enquête de public d'avril 2018.
- 2 octobre, Chartres, Médiathèque départementale d'Eure-et-Loir : journée d'étude « Quelles collections pour quels publics ? », intervention sur la connaissance des publics.
- 11 octobre, Bourges, Médiathèque départementale du Cher : journée d'étude « Des bibliothèques pour quoi faire ? », intervention sur les usages et représentations des bibliothèques.
- 23 novembre, Université de Londres, Séminaire Eurodis, « Reaching new audiences: sharing strategies » : intervention à la demande de la Médiathèque de l'Institut culturel Français sur les attendus et les implications des stratégies de développement des publics.

► **Publications**

- *Des tweets et des likes en bibliothèque : enquête sur la présence de quatre bibliothèques de lecture publique sur les réseaux sociaux numériques*, Marie-Françoise Audouard, Mathilde Rimaud, Louis Wiart ; avant-propos de Christophe Evans ; Préface de Dominique Boullier. Villeurbanne : Presses de l'enssib, DL 2018. – 1 vol. (268 p.) : ill., coût. ill. en coul. ; 23 cm. – (Papiers). Bibliogr. p. 245-256. Notes bibliogr. ISBN : 979-10-91281-44-7 (br.) : 23 EUR.
- *Les bibliothèques publiques sur les réseaux sociaux, pour quoi faire ? Retour sur l'enquête « Des Tweets et des Likes en bibliothèque »*, Muriel Amar, *Arabesques* n° 91, oct-nov.déc. 2018 — Dossier : Bibliothèques et réseaux sociaux, pages 22-24.
- *Qu'apporte le Big Data ? Analyse des logs de consultation d'Internet en accès libre à la BPI*, Muriel Amar, *Bulletin des bibliothèques de France en ligne*, rubrique Contributions, 19 mars 2018 : <http://bbf.enssib.fr/contributions/qu-apporte-le-big-data>

---

2. <http://pro.bpi.fr/debats-et-journees-detude/actualite-de-la-recherche-dans-les-bibliotheques>



### « Partager les savoirs, faire société : les bibliothèques dans la cité » (BDLC)

Pour animer le débat professionnel sur le rôle des bibliothèques en matière de cohésion sociale et plus globalement l'évolution de leurs missions et de leur place dans les politiques publiques, la Délégation à la coopération relaie les actions des différents services de la Bpi dans ce domaine (Autoformation, Lecture-handicap, Coordination de l'accueil et Études et recherches notamment) et les inscrit dans la coopération avec les bibliothèques au niveau national comme international. Pour faciliter la circulation de l'information, la délégation a créé et anime un groupe interne « cohésion sociale » composé des différents services impliqués au cours de trois réunions pour 2017.

#### ► Une rubrique du site de la Bpi pour les professionnels

Un site collaboratif avait été créé, pour mutualiser et capitaliser les actions menées par les bibliothèques publiques françaises et les services qu'elles proposent, indexées par thématique et par public. Pour mémoire, à l'automne 2016, l'intégralité du contenu de ce site a été migrée vers le site Bpi pro, site destiné à l'information des professionnels de bibliothèques, dans la rubrique « Bibliothèques dans la cité »<sup>3</sup>, qui présente les fiches pratiques, les journées d'études, les bibliothèques partenaires et enfin des actualités sur cette thématique.

La Délégation à la coopération, qui assure une veille sur ces questions, crée des fiches actions en concertation avec les bibliothèques concernées, et en assure la promotion via ses outils de diffusion. En 2018, cette rubrique regroupe 85 fiches pratiques (+17) pour 40 bibliothèques partenaires (+5).

#### ► Un cycle de journées d'étude initié par la Bpi

Ce cycle, démarré en juin 2012 à Grenoble, se poursuit annuellement en s'appuyant chaque année sur des partenariats avec des acteurs locaux du livre et de la lecture. Il est complété depuis 2017 par des journées « BDLC-partenariat », portées par des bibliothèques du territoire, déclinant la thématique et jouissant d'un interlocuteur expert à la Bpi ainsi que de sa communication. Le détail de cette formule est présenté dans le rapport d'activité 2017.

En 2018, deux journées BDLC et deux journées BDLC-Partenariat ont été montées, qui ont rassemblé au total 491 participants.

Date	Lieu	Partenaires	Nombre d'inscrits/de participants
<b>Qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui ? Ados et jeunes adultes en bibliothèques</b>			
28 et 29 janvier 2018	Toulouse. Médiathèque José Cabanis	BM Toulouse et soutien ABF Midi-Pyrénées	200/186
<b>Bibliothèques et valeurs de la République : comment accompagner la citoyenneté ?</b>			
12 novembre 2018	Strasbourg. Bibliothèque André Malraux	BM Strasbourg. ABF	120/105
<b>Littérature jeunesse dans les familles : la médiathèque est-elle le seul lieu de médiation ?</b>			
12 novembre	Limoges	BM Limoges	120/100
<b>Accueillir des personnes migrantes en bibliothèques : ressources, services, actions, partenaires</b>			
12 novembre	Limoges	ALCA-ABF Limousin	112/100

3. <http://pro.bpi.fr/bibliotheques-dans-la-cite>

► **Qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui ? Ados et jeunes adultes en bibliothèques<sup>4</sup>**

**Toulouse, 28-29 janvier 2018 :**

Serpent de mer des bibliothèques, la question de l'accueil des adolescents et des jeunes adultes est de celle qui se repositionne régulièrement et qui nécessite le plus de souplesse et d'imagination de la part des équipes. Alors, on invente, on expérimente, on teste, on fait puis on défait, on évolue, rien n'est jamais acquis et on se débrouille.

Cette journée d'études, co-organisée par la Bibliothèque de Toulouse et par la Bibliothèque publique d'information, avec le soutien de l'ABF Midi-Pyrénées, a présenté une mise à jour des dernières études sociologiques sur les pratiques culturelles des jeunes et quelques espaces dédiés, avant de proposer l'exploration en atelier de réponses apportées par différentes bibliothèques en termes d'espaces, d'actions, de recommandation, etc.

Cette journée professionnelle, en favorisant les échanges et les interactions entre les participants, visait à une meilleure connaissance des pratiques des jeunes et des professionnels.

► **Bibliothèques et valeurs de la république : comment accompagner la citoyenneté<sup>5</sup> ?**

**Strasbourg, 12 novembre 2018 :**

Depuis la vague d'attentats et la mise en place du plan Vigipirate, la cohésion de la société est mise à l'épreuve. Établissements miroirs de la vie citoyenne, les bibliothèques sont en proie à des questionnements multiples pour répondre à leur vocation : contribuer à la formation des citoyens et incarner les principes républicains. Elles cherchent à adapter leurs offres pour demeurer et/ou devenir un des lieux ressources aptes à prévenir les risques d'exclusion et leurs manifestations. Se donnent-elles les moyens de ces ambitions ? Atteignent-elles leurs objectifs ?

A travers la notion centrale de laïcité, cette journée se proposait d'abord d'exposer le cadre des lois et des valeurs dans lequel s'inscrivent les politiques publiques. L'expérimentation de Strasbourg, ville concordataire où le dialogue interreligieux est vivace, a initié la réflexion sur le rôle des collectivités et de leurs services. Les interventions ont ensuite valorisé la manière dont ces valeurs s'incarnent ou non au sein des bibliothèques. L'après-midi a été dédié aux actions menées sur le terrain avec les partenaires, les publics et les équipes : animation de débats citoyens, réflexions sur les collections, sur l'accueil, l'éducation aux médias, etc.

► **Littérature jeunesse dans les familles : la médiathèque est-elle le seul lieu de médiation ?<sup>6</sup>**

**Limoges, 12 novembre 2018 :**

La journée d'étude présentait les dernières études universitaires disponibles sur les bibliothèques enfantines dans les familles et les enjeux liés à la représentation de la famille dans les albums de jeunesse. Elle présentait également différents exemples de médiations en direction du jeune public et des familles en différents lieux du territoire et a suscité de nombreuses questions sur les pratiques de médiation.

► **Accueillir des personnes migrantes en bibliothèque : ressources, services, actions, partenaires<sup>7</sup>, 19 novembre 2018 :**

Cette journée est revenue sur les questions posées par l'accueil de personnes migrantes en bibliothèque. Comment la possibilité pour un territoire, notamment rural, de les accueillir au mieux pour un moment ou pour longtemps, rejoint-elle les missions fondamentales des bibliothèques ? Quelles ressources, quels services et quelles actions développer ? Comment mieux travailler avec les structures qui les accompagnent ?

4. <http://pro.bpi.fr/debats-et-journees-detude/quest-ce-que-quon-fait-aujourd'hui>

5. <http://pro.bpi.fr/debats-et-journees-detude/bibliotheques-et-valeurs-de-la-republique--comment-accompagner-la-cito>

6. <http://pro.bpi.fr/debats-et-journees-detude/litterature-jeunesse-dans-les-familles--la-mediathèque-est-elle-le-seu>

7. <http://pro.bpi.fr/debats-et-journees-detude/accueillir-des-personnes-migrantes-en-bibliothèque--ressources-service>



## Éducation aux médias et à l'information en bibliothèque

La Bpi souhaite accompagner le réseau des bibliothèques territoriales dans le développement de l'EMI et s'engage dans un programme ambitieux pour les années à venir qui donnera lieu en plus d'une journée d'étude annuelle à d'autres actions.

### ► Journée d'étude du 27 novembre 2018

Texte de présentation : « La journée d'étude "Éducation aux médias et à l'information en bibliothèque" est organisée conjointement par le ministère de la Culture (Direction générale des médias et des industries culturelles - Service du livre et de la lecture) et par la Bibliothèque publique d'information (Bpi). Cette journée nationale se déroulera mardi 27 novembre 2018 dans la petite salle du Centre Pompidou et dans les espaces de la Bpi. Elle a vocation à interroger la place des bibliothèques publiques, qu'elles soient territoriales ou universitaires, dans l'EMI et à favoriser les partages d'expérience et de ressources. »  
146 participants

Cette journée s'est accompagnée de la création d'une nouvelle sous-rubrique<sup>8</sup> sur le Bpi-pro pour favoriser les partages d'expérience et la réflexion entre professionnels qui souhaitent mettre en place des actions similaires dans leurs établissements. Elle recense des ressources numériques regroupant expériences, bonnes pratiques et ressources utiles sur l'éducation aux médias et à l'information pour accompagner de nouvelles initiatives.

Voir aussi infra les journées d'étude organisées par le réseau Carel et le service Études et recherche.

À noter :

L'ensemble des journées d'étude organisées par la Bpi, tous services confondus, en 2018 ont rassemblé 850 participants.

Toutes ces journées donnent lieu à des enregistrements (audio ou vidéo) et sont disponibles sur le site web de la Bpi (via la web TV).

## La mission Lecture-Handicap : au service de la mutualisation des compétences pour l'accessibilité

L'arrivée d'un chef de service en septembre 2018 permet d'étoffer la mission nationale et ses différentes actions. La Bpi a accueilli en 2018 le prix Handi-Livre qui a été remis aux lauréats en présence du ministre de la Culture. Le site Bpi pro s'est étoffé de quelques articles et il est prévu une montée en puissance de cette rubrique grâce à l'animation renforcée d'un réseau de collègues issus de différentes bibliothèques territoriales. La Bpi participe également à la réunion des établissements culturels pour l'accessibilité (RECA). Son inscription renouvelée dans le dispositif de « l'exception handicap » lui permettra de s'engager dans la mise à disposition de documents adaptés pour les publics empêchés de lire du fait d'un trouble ou d'un handicap. Une journée d'étude sur l'accueil des publics dyslexiques en bibliothèque, programmée en avril 2019, est en cours de montage avec le service du livre, la commission Accessibib de l'ABF et la Ville de Paris.

8. <https://pro.bpi.fr/cohesion-sociale/emi>

## La formation tout au long de la vie

### ► Expérimentation de l'autoformation à distance

En 2018 la Bpi a poursuivi l'expérimentation lancée en 2016 avec 19 bibliothèques, BM et BDP. Celles-ci expérimentent un bouquet de 6 ressources d'autoformation au sein de leurs établissements et à distance. Elles ont été sélectionnées suite à un appel à candidatures. Ces différentes structures ne disposaient d'aucune ressource d'autoformation numérique — ou très peu pour celles qui en avaient.

Les dix-neuf établissements partenaires sont :

- Le Réseau des bibliothèques du Grand Orly Seine Bièvre,
- Le Service de lecture publique et des médiathèques de Grigny, médiathèques Victor Hugo et Pablo Picasso,
- La Médiathèque de Pontivy — Espace Kenere,
- La Bibliothèque municipale de Besançon,
- La Médiathèque Andrée Chedid — La Seyne-Sur-Mer,
- Rouen, nouvelles bibliothèques,
- La Maison des savoirs — Agde,
- La médiathèque de Mouans-Sartoux,
- La Médiathèque d'Uzès,
- Le Réseau Les Balises — Dunkerque,
- La Bibliothèque municipale de Chambéry,
- La Médiathèque municipale de Velizy-Villacoublay,
- La Médiathèque départementale de Meurthe-et-Moselle,
- La Bibliothèque départementale de la Haute-Loire,
- La Bibliothèque départementale de Saône et Loire,
- La Bibliothèque départementale de Prêt de l'Ariège,
- La Médiathèque départementale du Cantal,
- Le Réseau des bibliothèques Pays Foix-Varilhes,
- Le Réseau des médiathèques et bibliothèques de la communauté de communes Couserans-Pyrénées.

Les 6 ressources sont :

- ENI Média+ (jusqu'en septembre 2018)
- Onlineformapro
- Orthodidacte
- Sillabi Capturator
- Vocabale
- Vodeclit

Pour cette troisième année d'expérimentation, l'intérêt des bibliothèques est toujours aussi fort et présent pour ces ressources, même si toutes n'ont pas encore réussi à les installer totalement :

- 15 structures partenaires ont installé la ressource Onlineformapro, Orthodidacte et Onlineformapro,
- 13 structures partenaires ont installé la ressource Sillabi Capturator
- 12 structures partenaires ont installé la ressource Vodeclit
- 5 structures partenaires ont installé la ressource ENI Média+

Le rapport annuel établi par chaque bibliothèque en début d'année 2019 confirme que les éditeurs qui proposent des modèles économiques simples (tout illimité sur place et à distance) et des installations informatiques rapides ont évidemment beaucoup plus de succès. Les contenus, l'ergonomie et les niveaux proposés jouent aussi un rôle : les ressources de niveau débutant ou grand public, tournées vers les langues ou la bureautique et dans lesquelles les lecteurs naviguent facilement, sont davantage plébiscitées.

Le classement des ressources rencontrant le plus de succès auprès des différents publics a légèrement bougé par rapport à 2017. Ainsi, la ressource Vodeclit avec ses tutoriels axés sur le multimédia, l'informatique et la bureautique, passe de la quatrième à la seconde position. Onlineformapro reste, quant à elle, la ressource plébiscitée par le public des différentes bibliothèques du partenariat.

Des problèmes techniques, administratifs et de personnel persistent dans certaines structures compliquant

parfois l'expérimentation. De nombreuses bibliothèques souhaitent resserrer leur offre en l'adaptant aux attentes spécifiques de leur public (moins de ressources, mais plus ciblées). Certaines se posent la question de l'après partenariat et recherchent déjà de nouvelles pistes.

Une journée de bilan très fructueuse a eu lieu le 27 mars 2018 au cours de laquelle bibliothécaires et éditeurs ont pu échanger sur les contenus et la technique après 2 ans d'utilisation. Quelques semaines plus tard, ENI Média+ a proposé 2 RDV webinaires afin de répondre aux questions très précises des bibliothécaires. Malgré ces efforts la ressource n'a pas réussi à intéresser le public des partenaires.

Les médiations et les valorisations autour des ressources de l'autoformation ont figuré aussi au programme des discussions de cette journée.

La constitution d'un réseau autour de l'autoformation se met en place et commence à porter ses fruits.

#### ► **Formation des bibliothécaires territoriaux aux ateliers de conversation**

Les ateliers de conversation continuent de séduire de plus en plus de bibliothèques qui les mettent en place dans leurs structures, et demandent à la Bpi conseil et formation.

En plus des observations d'ateliers possibles à la demande, neuf sessions de formation et d'échanges professionnels (trois en 2018, cinq en 2017 et une en 2016) ont été organisées pour les bibliothécaires intéressés, ce qui représente plus de 160 personnes en tout depuis 2016.

La communication s'est faite via le site Internet professionnel de la Bpi et sa page Facebook : les séances — d'une vingtaine de bibliothécaires à chaque fois — se remplissent toujours très vite, et nous devons refuser des personnes faute de place.

Ce sont surtout des collègues de Paris et région parisienne qui viennent. Mais l'on constate, depuis quelques séances, que certains se déplacent de loin : Rouen, Lons-le-Saunier, Nîmes, Montataire, Tourcoing... Dans ce cas, ils profitent souvent de leur déplacement pour demander l'après-midi une visite de la Bpi ou d'un espace en particulier, un rendez-vous avec un bibliothécaire ou une observation d'atelier. Se créent alors des échanges professionnels qui vont bien au-delà des ateliers de conversation. L'effet réseau est également très présent : lors de ces séances de formation, les bibliothécaires présents communiquent beaucoup avec la Bpi et entre eux sur des sujets très variés. Une fois la formation passée, les informations et les questions continuent de circuler sur des sujets communs : autoformation, médiation, valorisation, ressources numériques, accueil des migrants, etc.

#### **Les dons effectués par la Bpi auprès des bibliothèques et organismes documentaires**

Les dons s'inscrivent dans un environnement documentaire particulier : la Bpi est un très grand établissement public sur un seul site, qui ne possède ni réserve ni bibliothèque annexe, tout en assumant une fonction de bibliothèque à vocation nationale.

Juridiquement, les collections de la Bpi appartiennent au domaine privé, la Bpi ne conservant pas de documents patrimoniaux. Les donations sont envisagées par l'intermédiaire d'une convention de don, sous réserve de l'affectation des ouvrages cédés à une activité d'intérêt général correspondant aux missions de service public du cocontractant ou à son objet social tels que : services de bibliothèques, hôpitaux, prisons, associations culturelles, de soutien scolaire ou d'alphabétisation.

Le nombre des dons dépend des campagnes de désherbage, des besoins des bénéficiaires et de la disponibilité des personnes au sein du service pour contacter, relancer, organiser les rencontres avec les partenaires et traiter les sélections. Autant que possible, les bénéficiaires sont reçus et invités à effectuer leur propre sélection d'ouvrages. C'est à chaque fois l'occasion d'un échange professionnel avec les bibliothécaires qui apportent leur expérience et leur expertise.

En 2018, 11 067 unités documentaires ont été réattribuées à 55 établissements :

- 7760 monographies
- 2850 numéros de périodiques (291 titres)
- 453 microformes
- 4 documents sonores ou vidéo

C'est beaucoup plus qu'en 2017 (7941 unités documentaires). La réactivation du partenariat avec les établissements pénitentiaires et l'arrivée de nouveaux bénéficiaires expliquent ce nouvel élan.

Le service travaille avec des établissements bénéficiaires des dons de livres aux besoins et pratiques très variés :

- de bibliothèques des établissements pénitentiaires (11)
- de bibliothèques universitaires et spécialisées (12)
- d'associations du champ social (23)
- de bibliothèques de collège et lycée (6)
- de bibliothèques d'hôpital (1)
- d'associations humanitaires (2)

Plus de la moitié des dons (53 %) est désormais effectuée auprès d'associations humanitaires, de bibliothèques des établissements pénitentiaires ou d'associations du champ social.

Les objectifs des bénéficiaires sont très divers, deux d'entre eux sont des intermédiaires effectuant des redistributions d'ouvrages pour des bibliothèques universitaires ou spécialisées d'Afrique, d'autres bénéficiaires élaborent des projets de créations de bibliothèques associatives, créent de nouveaux fonds documentaires ou encore complètent et renouvellent des fonds déjà existants.

Les bibliothèques universitaires et spécialisées bénéficiaires effectuent une visite, la plupart du temps parce qu'elles ont été recontactées par la Bpi en fonction d'un désherbage précis. Elles n'emportent que de petits dons, fortement sélectionnés en fonction de leur politique documentaire.

#### ► **Des projets à poursuivre en 2019.**

La signature d'une convention nationale avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire le 12 mai 2016 par Christine Carrier, directrice de la Bpi et Isabelle Gorce, directrice au sein de l'administration pénitentiaire a permis la mise en place d'un partenariat fort entre la Bpi et les établissements pénitentiaires.

Cette convention nationale donne de la visibilité et soutient les initiatives en faveur de la lecture publique en prison : c'est la première convention nationale entre une bibliothèque et l'administration pénitentiaire.

À la faveur de nouveaux interlocuteurs tant du côté de la DAP que de la Bpi, une nouvelle procédure logistique a pu être mise en place pour faciliter la sélection des ouvrages et la livraison des établissements pénitentiaires. Les demandes des partenaires sur le terrain permettent de développer un partenariat fort, un établissement a même pu demander une permission exceptionnelle dans le cadre de la formation des auxiliaires de bibliothèques pour visiter la Bpi, avoir un échange avec les professionnels du service sur la gestion d'une bibliothèque, et effectuer leur sélection d'ouvrages en fonction de leur politique documentaire.

Les actions menées dans le cadre du partenariat seront étudiées, discutées et évaluées lors des réunions d'un comité de suivi national réunissant les représentants désignés de la Bpi et de la DAP en 2019.

Une convention équivalente pour les hôpitaux et les EHPAD est actuellement à l'étude avec la personne chargée de mission santé, famille et petite enfance au ministère de la Culture.

L'impact du réaménagement de la Bpi en 2019 et la perte temporaire des espaces de travail du service pendant deux années vont néanmoins mettre en sommeil certains projets.

## Le catalogue national de films documentaires pour les bibliothèques

### ► Les yeux doc ([www.lesyeuxdoc.fr](http://www.lesyeuxdoc.fr))

Ce qu'il faut retenir en 2018 : la plateforme de vidéo en ligne Les yeux doc rencontre un succès de plus en plus marqué, dans un contexte général de réduction des collections physiques de films documentaires en DVD.

### ► Un catalogue dédié aux films documentaires

Le Catalogue national diffuse fin 2018 un fonds de 838 films, dont 71 ont été négociés uniquement pour la plateforme numérique et 360 pour tous modes de diffusion.

Concernant ces derniers, une sélection de près de 500 titres a été effectuée en 2015 parmi les films du catalogue DVD. Ces titres sont progressivement renégociés avec les ayants droit, dans l'objectif d'acquérir des droits VaD, et d'enrichir la plateforme numérique, tout en restant disponibles en DVD. Pendant les trois ans consacrés à la recherche des ayants droit, il est apparu qu'un grand nombre de sociétés de production/distribution de films documentaires avaient été radiées et qu'il fallait procéder à une enquête fine et personnalisée auprès des gérants, auteurs, réalisateurs, producteurs, etc. pour retrouver la piste d'un éventuel ayant droit. Ces recherches n'ont pu aboutir pour tous les films. Il reste 70 films pour lesquels une stratégie est à définir : abandon des droits ou numérisation et diffusion en l'état, en attente qu'un ayant droit se manifeste.

Les films proposés sont pour la plupart inédits, que ce soit en DVD ou en vidéo à la demande, et sont proposés aux 656 bibliothèques rattachées au réseau de la Bpi et aux 47 bibliothèques abonnées à la plateforme Les yeux doc. Tous les films sont disponibles pour le prêt et la consultation individuelle ainsi que pour la projection publique.

Ces films sont principalement des documentaires en vues réelles, mais le catalogue s'est ouvert aux documentaires animés de court et long métrage, très demandés. Une nouvelle collection des classiques du cinéma documentaire a par ailleurs été lancée en 2018, avec une première sélection de huit films classiques, des années 1960 à 2000.

Tous les nouveaux titres acquis par la Bpi représentent une sélection parmi les films récents (année n-2 ans) proposés par la commission nationale des bibliothécaires, animée par l'association Images en bibliothèques.

Attentive à favoriser la diffusion d'un nombre toujours croissant de films inédits, la Bpi travaille sur la complémentarité des catalogues de diffuseurs, retenant en priorité pour le Catalogue national les films français inédits et les films étrangers sous-titrés en français, ceux notamment présentés dans les principaux festivals français, comme le festival Cinéma du réel.

### ► Simplifier et amplifier l'accès aux films documentaires en médiathèque

Depuis la fin 2016, les bibliothèques disposent avec Les yeux doc d'un outil de diffusion moderne, simple et ergonomique, qui leur permet de développer une expertise sur les films, de proposer à leurs usagers une collection de 350 films consultables à domicile, et de mettre en place des projections régulières dans leurs espaces. Ce système clé en main libère les bibliothèques des contraintes de la gestion des droits et des difficultés liées à la création et aux impératifs d'évolution des systèmes audiovisuels.

La grille tarifaire a été conçue avec pour objectif de mutualiser les frais techniques (évolution de la plateforme, stockage des vidéos, hébergement du site, bande passante, transcodage des fichiers...). Par son aspect progressif (plus une bibliothèque déclare d'usagers, plus elle contribue) et un positionnement non commercial, le tarif veut aussi apporter une réponse à la fracture numérique, en permettant aux petits établissements, relais traditionnels du Catalogue national, d'accéder à une offre culturelle mise en valeur par une technologie de pointe.

Dans cette optique toujours, un mini-forfait découverte pour trois, cinq ou huit projections publiques annuelles a été lancé en juin 2017 pour un coût très légèrement supérieur à l'acquisition d'un DVD et avec la plus-value de la technologie HD.

Les droits acquis pour la plateforme sont des droits institutionnels standards de consultation à la bibliothèque et à domicile chez les usagers inscrits, ainsi que de projection publique au format HD dans les bibliothèques uniquement.

Les droits sont négociés pour un réseau beaucoup plus étendu qu'actuellement. La notion de bibliothèques « recevant du public » remplace la notion de bibliothèques publiques, ce qui permet notamment de diffuser la plateforme dans les bibliothèques gérées par des associations.

#### ► **Développer l'éditorialisation et la transmission des savoirs**

Depuis plusieurs années, et le mouvement a tendance à s'amplifier, les médiathèques proposent une programmation de films dans leurs salles ou auditoriums, dans le sillage du Mois du film documentaire, voire tout au long de l'année, puisque certaines médiathèques ont souhaité adhérer à la cinémathèque du documentaire pour développer cette activité qui fait une part importante à la médiation et à l'Éducation Artistique et Culturelle.

Pour les accompagner, la Bpi développe des outils.

Sur le site professionnel de la Bpi, l'équipe du service Cinéma anime la rubrique « cinéma documentaire », qui propose des articles rédigés par les bibliothécaires sur les sorties en salles, des bibliographies, des comptes rendus de festivals, des filmographies détaillées.

Afin d'offrir une visibilité sur les acquisitions, une adresse Internet spécifique ([www.cataloguenational.fr](http://www.cataloguenational.fr)) a été créée et permet l'accès direct à la recherche sur le catalogue et à l'interface de commande en ligne des DVD.

La fonction recherche a également été fortement développée sur l'interface de la plateforme à travers un moteur de recherche performant, des index, des filtres. L'éditorialisation a été pensée pour offrir de nouvelles opportunités de valorisation des films à travers plusieurs rubriques (nouveaux films, coup de cœur de la semaine, acquisitions en cours, thématiques et portraits de réalisateurs, films plébiscités par les usagers).

Une lettre d'info Les yeux doc a été lancée en décembre 2017 et a maintenant une année d'existence (11 numéros). Spécialement conçue pour les bibliothèques abonnées, elle présente une bibliothèque chaque mois, et relaie les actions du réseau, informe sur les nouveautés et le fond de catalogue, propose des interviews de professionnels du cinéma documentaire (producteurs, distributeurs, réalisateurs...), et chaque semaine un statut Facebook est posté sur le compte Facebook Pro de la Bpi pour donner des informations sur les films nouveaux afin que les bibliothèques abonnées puissent les relayer à travers les réseaux sociaux. Cette initiative a recueilli un grand nombre de retours positifs depuis son lancement.



► **La diffusion du catalogue, le réseau des bibliothèques**

Faute de financements suffisants pour les achats de droits et les renouvellements, le nombre de films retirés du Catalogue national en 2018 (67) a encore très largement dépassé le nombre de nouveaux films proposés aux bibliothèques (25), engendrant une érosion toujours plus accentuée de l'offre globale. Cette situation crée une difficulté supplémentaire pour rester en phase avec l'actualité de la production audiovisuelle et avec l'état du monde, dont le cinéma documentaire est un précieux témoin.

25 nouveaux titres ont été proposés en 2018 aux bibliothèques abonnés à la plateforme (26 nouveautés en 2017) pour la plateforme uniquement. Le fonds de films sur DVD ne s'enrichit plus, mais continuera à être diffusé jusqu'à extinction des droits support (il y a eu des achats de droits support pour dix ans jusqu'en 2015).

Le volume global des commandes de DVD 2018 des bibliothèques a été de 102 exemplaires (151 en 2017, 319 en 2016), ce qui représente une baisse sensible et de plus en plus accentuée d'année en année.

14 bibliothèques ont commandé en 2018 de 1 à 71 DVD (en 2017 et 2016, on comptait 31 et 37 bibliothèques pour respectivement de 1 à 23 et de 1 à 36 DVD). En étudiant les chiffres, on constate que 3 bibliothèques ont commandé respectivement 71 DVD, 8 DVD et 7 DVD, tandis que les 11 autres ont commandé ensemble 16 DVD, soit un ou deux titres chacune. Depuis plusieurs années, les bibliothèques ne constituent plus de collections avec les films du catalogue national, mais les commandent à l'unité pour leurs programmations cinéma.

11 bibliothèques ou groupements de bibliothèques sont entrés dans le réseau de la Bpi en 2018, ce qui porte à 656 bibliothèques le nombre d'établissements autorisés à commander des DVD dans le Catalogue national (voir Annexe).

47 bibliothèques ont souscrit un abonnement à la plateforme Les yeux doc.

## **Évolution du partenariat entre la Bpi et Cité des métiers**

Les ateliers mis en place à la Bpi grâce à ce partenariat sont décrits dans le chapitre de ce rapport dédié aux médiations. Un agent de la Bpi a présenté cette expérience dans une journée professionnelle dont l'objectif était de favoriser, aider et accompagner le rapprochement entre la Cité des métiers PACA et les bibliothèques du territoire.

La Cité des métiers a également sollicité la Bpi en 2018 pour des projets qui trouveront leur aboutissement en 2019 :

- Concevoir et animer un atelier à destination des intervenants des Cités des métiers sur les actions et ressources dédiées à l'inclusion numérique (29 janvier 2019)
- Intervenir sur des actions communes aux Cités des métiers et aux bibliothèques lors de la « spring school » du réseau Cité des métiers (juin 2019)

## **Eurêkoi : service coopératif de réponses à distance**

La recommandation est un nouveau champ investi depuis 2017 par le service de réponses à distance Eurêkoi. Ce service, qui fonctionne en réseau national et international avec la Belgique francophone, a en effet lancé un nouveau questionnaire à disposition du public afin de proposer des recommandations sur la fiction, que ce soit pour les livres, les bandes dessinées, les films ou les séries télévisées. Ces recommandations, en partenariat avec le réseau social SensCritique, viennent compléter le service de réponse aux questions de documentation qui continuent d'être très sollicité par le public. Eurêkoi renforce ainsi la présence des bibliothèques sur le web, permettant de toucher un public qui, pour 14 %, ne fréquente pas habituellement les bibliothèques physiques. Le site du réseau, [www.eurekoi.org](http://www.eurekoi.org), a également été rénové afin d'apporter une image claire et attrayante des services proposés tandis que l'usage de l'application, lancée en 2017, connaît un succès croissant. Une démarche pour parfaire son accessibilité a été entreprise au dernier trimestre 2018 et devrait être finalisée en 2019 pour offrir le meilleur service possible aux internautes.

Nombre de bibliothèques dans le réseau

- France : 30
- Belgique : 21

Nombre de questions reçues par le réseau en 2018 : 7 944

- dont questions documentaires : 5003
- dont questions de recommandation : 2943

## **Présence de la Bpi au sein des organismes nationaux, des structures régionales et dans les établissements territoriaux :**

En 2017, la Bpi a assuré une quarantaine de journées de présence effectives (n'incluant pas le temps de travail sur ces sujets à la Bpi, notamment dans le cadre de la convention avec l'association Réseau Carel) auprès des différents partenaires, essentiellement, mais pas exclusivement par la Direction et les membres de la Délégation à la coopération nationale et internationale.

### **► ABF**

La Bpi (Délégation à la coopération) a tenu un stand au Congrès de l'ABF (Association des bibliothécaires de France), qui s'est tenu en juin 2018 à la Rochelle. Ce stand est une opportunité pour rencontrer de nombreux collègues de toute la France et permet de faire connaître l'action de la Bpi en matière de coopération nationale et internationale.

La présence de la négociatrice en ressources électronique a permis d'entrer en dialogue avec de nombreux fournisseurs présents au congrès ainsi qu'avec des bibliothèques intéressées par le réseau Carel. La Bpi siège au sein de la Commission « International » de l'ABF ce qui suppose *a minima* une réunion en présentiel par an ainsi qu'une réunion en visioconférence par mois et une implication sur les événements mis en place pour le congrès de l'ABF.

► **ABD et ADBGV**

La Bpi n'a pas participé aux journées d'études annuelles de l'ABD en 2018, mais à celles de l'ADBGV, en octobre 2018. La Directrice de la Bpi siège au Conseil d'Administration de l'ADBGV.

► **FILL**

La Bpi siège au Conseil d'Administration de la FILL.

Elle suit également les travaux de la commission « Lecture publique et patrimoine » et entretient ainsi des liens réguliers avec les services régionaux de livre et de la lecture, qui sont des relais de diffusion d'information, mais également des partenaires actifs dans le montage de journées d'étude dont ils affirment la portée régionale.

► **Bibliothèques de Rennes-Métropole**

La Bpi siège au conseil culturel et scientifique de la bibliothèque de Rennes Métropole qui se réunit deux fois par an.

## La Bpi, acteur international

La Bpi a pour mission de promouvoir et de transmettre ses compétences et ses ressources, ainsi que celles des bibliothèques publiques françaises, auprès d'institutions étrangères. Elle fait bénéficier les professionnels français des expériences étrangères grâce aux voyages d'étude et/ou aux rencontres internationales. La délégation à la coopération nationale et internationale organise des visites détaillées de la Bpi, accueille des stagiaires étrangers dans des formations individuelles ou collectives, assure des missions d'expertise en collaboration avec des bibliothécaires territoriaux, visant ainsi à constituer des réseaux d'échanges pérennes. La Bpi participe également activement aux travaux de plusieurs associations internationales.

### Visites et stages

► **16 visites ont été assurées en 2018 à l'intention de 64 professionnels étrangers**, bibliothécaires pour la plupart ou auteurs pour certains, originaires de Russie, Pays-Bas, Égypte, Espagne, Congo, Côte d'Ivoire, Pérou, Togo, Madagascar, Turquie...

► **Profession Culture**

La Bpi a participé activement au programme « Profession culture » (Bpi et territoriaux), mis en place par la Délégation au développement et aux affaires internationales (DDAI), en partenariat avec les établissements publics et sous tutelle du ministère de la Culture.

Dans ce cadre, **5 stagiaires étrangers ont reçu une formation grâce à la Bpi cette année, pour un total de 150 journées-stagiaires :**

– en accueillant 3 stagiaires à la Bpi : une bibliothécaire de la Bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire, une bibliothécaire de la Bibliothèque nationale du Pérou, une bibliothécaire de la Bibliothèque Alexandrina (Égypte).

– en organisant des stages dans des bibliothèques territoriales pour 2 stagiaires, bibliothécaires : l'une originaire d'Espagne dans le réseau de la Ville de Paris sur les migrants en bibliothèque et l'autre originaire du Togo à la Médiathèque Albert Camus à Antibes

► **Courants du monde**

La Bpi n'est pas intervenue dans le programme Courants du monde 2018.

► **Le travail au sein des associations internationales de bibliothèques**

La Bpi travaille régulièrement au sein des associations internationales de bibliothèques :

► **International Federation of Library Associations (IFLA)**<sup>9</sup>

En 2018, aucun agent de la Bpi n'était membre de comités permanents de l'IFLA. Cependant un agent s'est rendu au congrès de l'IFLA afin de suivre les travaux, d'intervenir dans une conférence au nom de la Bpi et de prendre des contacts afin de favoriser l'élection d'agents de la Bpi dans deux sections de l'IFLA : Bibliothèques publiques et Services de bibliothèques pour les populations multiculturelles.

► **European bureau of Library, Information and Documentation associations (EBLIDA)**

La Bpi est membre de cette association<sup>10</sup>, assurant une présence française appréciée, l'Association des bibliothécaires de France étant également adhérente.

► **Comité français international bibliothèques et documentation**

La Bpi est également membre du Cfibd<sup>11</sup> (Comité français international bibliothèques et documentation), au sein duquel la directrice de la Bpi, représentée par la déléguée à la coopération nationale et internationale, assure la Vice-Présidence en charge du développement de l'action internationale dans les bibliothèques publiques.

Une des activités du Cfibd est de proposer des bourses pour participer au congrès de l'IFLA à des bibliothécaires français et francophones. Pour permettre de développer la présence dans ce congrès de bibliothécaires issus des bibliothèques publiques françaises, la Bpi co-finance des bourses réservées à ces professionnels. Ainsi deux bibliothécaires français de (Montreuil et de Martigues) ont vu leur déplacement pris en charge. La bibliothécaire de Montreuil avait en outre été retenue pour intervenir lors d'une conférence, et a pu faire connaître l'action qu'elle mène avec les adolescents devant une audience internationale. Cette présentation a donné lieu à une invitation à intervenir pour un réseau de bibliothèques au Brésil et la rédaction d'un article pour la revue d'une association allemande. Au-delà de la participation au congrès, qui est en soi une expérience très enrichissante et une occasion de découvrir des expériences étrangères, il s'agit d'encourager les bibliothèques publiques françaises à s'investir dans l'action internationale.

La Bpi a suivi et participé à l'organisation des journées d'études « Nouveaux professionnels des bibliothèques dans un monde qui change » qui se tenait tout début janvier 2018.

La Bpi a pris une part active au séminaire organisé par le Cfibd en décembre 2018 pour partager les actions des associations et des bibliothèques françaises à l'international.

### **Coopération avec l'Institut Français**

La Bpi collabore avec l'Institut Français, qui coordonne l'action des médiathèques-centres d'information sur la France contemporaine au sein du réseau culturel français à l'étranger.

► **La commission « appel à projets/ plan d'aide aux médiathèques »**

L'Institut français via son Département livre et promotion des savoirs, met à la disposition des établissements culturels (Instituts français de recherche et Alliance françaises conventionnées comprises) un fonds d'appui destiné à soutenir les projets de modernisation ou d'évolution permettant aux médiathèques-centres d'information sur la France contemporaine de s'inscrire efficacement dans la stratégie des postes. La Bpi participe à la commission annuelle d'attribution des aides. 45 dossiers ont été examinés en 2018.

Enfin, plusieurs agents de la Bpi font partie du groupe de bibliothécaires qui assurent des missions d'expertise sur les médiathèques — centres d'information sur la France contemporaine. Cependant ces missions sont assurées sur leur temps personnel.

---

9. <http://www.ifla.org/>

10. <http://www.eblida.org/>

11. <http://www.cfibd.fr/>

## Les voyages d'étude à l'étranger

Du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2018, la Bpi a organisé un voyage d'étude en Belgique et aux Pays-Bas.

Onze collègues territoriaux venus de Paris, Rennes, Toulouse, Besançon, Nancy, Sorinières, Châlons-en-Champagne, de la Bibliothèque départementale du Val d'Oise, de celle du Bas-Rhin ainsi que six collègues de la Bpi, issus de plusieurs services, y ont participé.

Ces journées ont permis de découvrir l'architecture et les offres de services de plusieurs bibliothèques en s'arrêtant à Amsterdam, Delft, Gand, et à Lille enfin.

Ce voyage a donné lieu à la rédaction d'articles publiés dans Bpi-pro<sup>12</sup>.

## Le site professionnel de la Bpi à destination des professionnels de la lecture publique et sa présence sur Facebook

La Bpi a développé au sein de l'écosystème des sites web de la Bpi, qui comprend le site institutionnel, à destination du grand public, et le webmagazine « Balises », qui accompagne la programmation de la Bpi, « Bpi pro »<sup>13</sup> orienté vers les bibliothèques de lecture publique.

Organisée en 6 grandes rubriques, ce site a pour objectif de :

- mettre à la disposition des bibliothèques françaises des ressources et des outils proposés par la Bpi, notamment les études conduites par le Service Études et Recherche, mais aussi par exemple la charte de politique documentaire, les lexiques multilingues favorisant l'accueil de publics étrangers, des listes de ressources en autoformation...
- diffuser les actions de coopération proposées par la Bpi, sur ses domaines d'expertise : la question du rôle des bibliothèques dans la cohésion sociale est ainsi un axe fort du site, mais aussi la valorisation du catalogue national de films documentaires et notamment la plateforme « les Yeux doc »
- valoriser les actions de coopération nationale, et notamment les journées d'étude.
- être une fenêtre sur les bibliothèques à l'international et valoriser les bonnes pratiques à l'étranger
- porter les débats au sein de la profession (par exemple la question de la gratuité) et favoriser le partage d'outils, mettre en avant les nouveaux établissements ou des services innovants.

137 contenus ont été publiés en 2018.

La reprise en 2017, poursuivie en 2018, de réunions régulières de contributeurs du site (3 en 2018) a permis d'assurer une plus grande production de la part des collègues Bpi. Le site professionnel a notamment vu le développement important, au sein de la rubrique « Métier », de la sous-rubrique « Outils en partages ».

Une nouvelle sous rubrique, dédiée à l'éducation aux médias et à l'information est venue enrichir le site. La Délégation à la coopération nationale et internationale fait vivre une page Facebook « Bpi pour les professionnels »<sup>14</sup> où elle relaie les actions de la Bpi, comme l'annonce des journées d'étude ainsi que les différents articles publiés et où la Bpi se fait l'écho des débats professionnels sur les thématiques évoquées ci-dessus.

### Évolution du nombre de fans :

2016	2017	2018
1905	2500	3415

12. <https://pro.bpi.fr/bibliotheques/des-bibliotheques-pour-le-xxieme-siecle--voyage-detude-en-belgique-et>

13. <http://pro.bpi.fr/sites/Professionnels/home.html>

14. <https://www.facebook.com/bpipro/?fref=ts>